

Maître Romain MAYMON
Avocat au Barreau de SAINT-ETIENNE
4 rue Georges Teissier - 42000 SAINT-ETIENNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

**Sur la commune de LA RICAMARIE (42150), 2 rue Danton
Cadastré section AB n°911 d'une contenance de 00 ha 06 a 48 ca**

UNE PARCELLE DE TERRAIN

BIENS INOCCUPES

MISE A PRIX : 15.000 EUROS (QUINZE MILLE EUROS)

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Avec application de l'article 1277 du Code de Procédure Civile, si aucune enchère n'atteint le montant des mises à prix, le Juge peut constater l'offre la plus élevée

Visite prévue sur place le Vendredi 09 Janvier 2026 de 14 heures à 16 heures

ADJUDICATION FIXEE AU JEUDI 22 JANVIER 2026 A 14 H 00 TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-ETIENNE

Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières

Place du Palais de Justice, 42000 SAINT-ETIENNE

RENSEIGNEMENTS : Cahier des conditions de la vente n°25/00059.

Maître Romain MAYMON Avocat au Barreau de SAINT-ETIENNE 4 rue Georges Teissier
42000 SAINT-ETIENNE

SELARL ADK – Maître Florence CHARVOLIN – Immeuble Le Britannia – Bât A – 20
Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 - ventesimmo@adk-avocats.fr

**Greffé du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal judiciaire de
SAINT-ETIENNE (Cahier des conditions de la vente n° 25/00059)**

Internet : www.info-encheres.com ; www.adk-avocats.com ;